

Poste : Menuisier poseur (H/F)

Contrat CDI – temps plein

L'Entreprise :

Engagée pour le Bien Commun dont elle a fait sa raison d'être, Denis Industries est une entreprise de 110 salariés, détenue par ses dirigeants, tournée vers l'innovation de long terme en favorisant un climat familial.

Agenceur industriel leader national de son marché, Denis Industries conçoit, fabrique et installe du mobilier sur mesure, à destination des professionnels de l'immobilier et du bâtiment. Ses solutions sont déployées annuellement dans plus de 8 500 logements : hôtel, village vacances, Ehpad, hôpital, résidence pour étudiants, de tourisme, d'affaire et senior, résidentiel collectif...

Le siège social et l'ensemble de la production se situent aux Landes Genusson (85130) et les chantiers sont dispersés dans toute la France.

Dans le cadre d'un remplacement, Denis Industries cherche son nouveau collaborateur, pour intégrer le service Pose.

Poste :

Sous la responsabilité du chef d'équipe, vous réalisez la pose de mobilier sur mesure (cuisines, chambres, salles de bain, ...) pour logements collectifs.

Plus précisément, vous :

- Identifiez les travaux à réaliser sur site et préparez vos interventions (outillage, fournitures, ...) en organisant vos déplacements à la semaine
- Effectuez tous types d'interventions pour réaliser le montage de meubles : découpe, perçage, fixation, pose, ...
- Veillez à entretenir votre matériel, à respecter les consignes de sécurité et de propreté sur les sites d'intervention.

Profil recherché :

- Expérience en menuiserie (pose de meuble, cuisine, ajustage, ..) ou dans tout métier manuel demandant de la minutie
- Débutant accepté, formation interne prévue dans le programme d'intégration
- Esprit d'équipe
- Rigueur, précision et enthousiasme
- Mobile à la semaine
- Permis B

Rémunération :

- Selon compétences
- Prime associée aux temps de trajet, intégralement rémunérés
- Prime de régularité selon temps de travail effectif
- Hébergement à la semaine dans chambre individuelle (studio ou hôtel) à charge de l'entreprise
- Restauration et déplacements pris en charge, aucune avance de frais à prévoir
- Mutuelle d'entreprise haut de gamme, 100% à charge de l'employeur
- Participation et intéressement aux bénéfices dès 3 mois d'ancienneté
- Réductions avec le CSE de l'entreprise

Vos conditions de travail :

- Déplacement systématique à la semaine du lundi au vendredi
- Travail en équipe (2 à 5 personnes selon les chantiers)
- Date du CDI à convenir

Envie de rejoindre une équipe dynamique ? Ecrivez-nous !